REGLEMENT PARTICULIER

Art. 1 – ORGANISATION

1.A – LGO organise, du 20 au 26 octobre 2024, le premier raid de régularité réservé à tous les modèles de **DACIA DUSTER**. Cette épreuve sera effectuée avec le présent Règlement Particulier et ses éventuels bulletins et annexes.

1.B – COMITE D'ORGANISATION

Président : LURQUIN Jean Marie

Secrétaire : DE BREYNE Géraldine

Responsable parcours : DEMOLIN Robert

Responsable TRIPY : VAN DE WERVE Hubert

Classements : JB Time Concept

Relation Concurrents : EMOND Valentine

Voiture ouvreuse :

Voiture balai :

1.C – MOYENNES ET REGULARITE

Les équipages doivent circuler en respectant à tout moment le code de la route et respecter la moyenne imposée par l'organisation. Dans les sections de régularité, la moyenne imposée sera jusqu'à 65 km/h, et dans ces sections il y aura une limitation d'un maximum de 85 km/h.

1.D – PARCOURS

Il s'agit d'un raid de navigation et de régularité à parcours secret se déroulant sur la voie publique sans aucune notion de vitesse.

Le principe est de suivre un itinéraire à l'aide d'un road-book « Tripy et papier » tout en respectant des moyennes que l'organisation a fixées en fonction du profil du parcours. Le non-respect des moyennes pour avance ou retard est sanctionné par des points de pénalité, les concurrents n'ayant pas connaissance du positionnement et du nombre de contrôles. Au final, les pénalités comptabilisées tout au long du raid permettent d'établir le classement.

Les participants doivent respecter le code de la route. Ils doivent être particulièrement vigilants lors des traversées des zones habitées. Le road-book indique les zones dangereuses ainsi que les agglomérations en limitant, le cas échéant, la vitesse par des débuts de zone (DZ) et fin de zones (FZ).

1.E – METRE ET CHRONO

Le parcours a été mesuré avec TRIPY, ce même appareil vous guidera tout au long de votre parcours et permettra à l'organisation de suivre le respect de l'itinéraire. Egalement utilisé sur les épreuves telles le Dakar Classic, …)

Le chronométrage sera effectué par JB Time Concept, unanimement reconnu par les spécialistes. (Dakar classic, Tour Auto, …)

Art. 2 – VEHICULES ADMIS

2.A – Tous les « DACIA DUSTER », 4 x 2, 4x 4.

Tous les véhicules 4x4 en accompagnement qui partent après les Duster et hors classement.

2.B – VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les véhicules doivent être conformes à la réglementation en vigueur pour la circulation sur la voie publique (Permis de circulation, Assurance Obligatoire Véhicule, Contrôle Technique).

2.C – VERIFICATIONS TECHNIQUES

Le contrôle technique des véhicules consistera à vérifier, entre autres :

- les pneus
- 1 triangle obligatoire
- les gilets de sécurité (2)
- le bon placement des numéros et la publicité obligatoire du rallye
- un extincteur avec une date de péremption valable
- 1 sangle de 8m minimum et 2 manilles
- 1 roue de rechange minimum

Equipements pilotes et copilotes au choix (casques interdits car circulation sur route et piste ouvertes

2.D – APPAREILS DE MESURE

GPS, téléphone, odomètre, chronomètre, tablette ou tout autre appareil de mesure autorisé.

Art. 3 – PARTICIPANTS ADMIS

Les conducteurs titulaires d'un permis de conduire valide, valable pour le territoire marocain. Quant aux navigateurs, être âgé de 12 ans ou plus, avec autorisation parentale écrite pour les moins de 18 ans.

Art. 4 – ASSURANCES

En plus de l'assurance obligatoire requise pour chaque véhicule, l'Organisation a souscrit une assurance garantissant les responsabilités civiles qui pourraient lui incomber du fait de la célébration de l'évènement. Chaque concurrent doit avoir une assurance personnelle pour ses soins médicaux et rapatriement « type Mondial assistance ».

Art. 5 – DEMANDES D'ENGAGEMENT

5.A – ENGAGEMENT ET TARIFS

Voir site www.marocdusterdefi.com

5.B – DESISTEMENTS

Récupération de 100 % de l'inscription si le désistement intervient plus de 2 mois à l'avance ; 75 % si le désistement est compris entre 2 mois et 2 semaines avant le raid ; ou 50 % si le désistement intervient moins de 2 semaines avant l'évènement.

Une somme de 300 € sera gardée pour frais administratifs dans tous les cas.

5.C – RESPONSABILITE

Les participants seront personnellement responsables au civil ou vis-à-vis des tiers, et ils déclarent qu'ils dégagent l'organisation de toute responsabilité découlant de l'utilisation de leur véhicule, tant pour les dommages matériels que corporels qu'ils pourraient être victimes ou auteurs du simple fait de s'inscrire à cette épreuve.

Art. 6 – DEROULEMENT DU RAID

6.A – TIMING

Dimanche 20 octobre 2024 :

de 10h à 18h : vérifications administratives et techniques. Placement des Tripy.

16h : Cours de régularité et maniement tripy

20h : briefing obligatoire

Adresse : Riad Sirocco, Km15, Route de Targa, SOUIHLA, MARRAKECH 40000

Lundi 21 Octobre 2024 :

7h : 1er Dacia Duster au CH départ de l'étape 1

Mardi 22 Octobre 2024 :

7h : 1er Dacia Duster au CH départ de l'étape 2

Mercredi 23 Octobre :

7h : 1er Dacia Duster au CH départ de l'étape 3

Jeudi 24 Octobre :

7h : 1er Dacia Duster au CH départ de l'étape 4

Vendredi 25 Octobre 2024 :

7h : 1er Dacia Duster au CH départ de l'étape 5

18h : Arrivée 1er concurrent à l'arrivée à Agadir

Les horaires ci-dessus sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être ajustés par le comité d'organisation.

6.B – DESCRIPTION DU RAID

Le parcours qui doit impérativement être suivi par les concurrents est un parcours secret qui est téléchargé dans un Tripy (road-book digital) et un road-book papier. En sus, chaque soir, une table des moyennes sera disponible pour l'étape du lendemain.

Chaque participant dispose d'un numéro de téléphone (normal et WhatsApp) lui permettant de joindre à tout moment la permanence de l'organisation. Tout participant ayant quitté le parcours devra le signaler à l'organisation pour éviter les recherches inutiles.

Chaque soir, les concurrents doivent faire le plein de carburant afin de parcourir l'étape du lendemain sans avoir à ravitailler.

En cas d'obstacle imprévu sur l'itinéraire, l'équipe d'ouverture mettra en place un détournement pour ramener les participants sur la bonne route.

6.C – HEURE OFFICIELLE DU RAID

Pendant toute la durée de l'évènement, l'heure officielle sera celle affichée sur le Tripy.

6.D – ROAD-BOOK

Un road-book papier sera distribué chaque soir pour l'étape du lendemain. Le road-book sera également digital via le boitier Tripy servant également de système de chronométrage.

6.E – ETALONNAGE

Un parcours pour étalonner vos appareils auxiliaires sera disponible aux vérifications administratives.

6.F – CARNET DE CONTRÔLE

Chaque équipage recevra à chaque CH de départ un carnet de contrôle sur lequel figureront les temps impartis de chaque secteur et l'ensemble des contrôles du jour. Ce carnet sera à rendre au CH d'arrivée de l'étape. En cas de différence entre le carnet de contrôle et le Tripy, c'est l'information du Tripy qui fera foi.

6.G – CIRCULATION

Sur l'ensemble du parcours, la vitesse des concurrents est contrôlée via le Tripy.

6.G.1 – Dans les secteurs de liaison la vitesse maximale autorisée est de 100 Km/h. Tout dépassement de vitesse maximum durant plus de 3 secondes enregistrée par le Tripy sera sanctionné selon les pénalités suivantes :

De 5 à 20 Km/h

1ere infraction : 50 points

2ème infraction : 100 points

3ème infractions : pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Au-delà de 20 Km/h

1ere infraction : 150 points

2ème infraction : 250 points

3ème infraction : pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

6.G.2 – Zone de contrôle de vitesse (DZ) (FZ)

Elles seront indiquées sur le road-book par les mentions DZ en entrée de zone FZ en fin de zone suivi de la vitesse maximum à ne pas dépasser. Dans ces zones, l'itinéraire du road-book est obligatoire. Le non-respect de l'itinéraire ou l'absence de validation de la DZ ou FZ entraînera une pénalité de 200 points.

Durant une Zone de régularité (ZR) la vitesse maximum sera de 85 Km/h pour rattraper un retard. En cas de dépassement de plus de 3 secondes de la vitesse, la sanction sera de :

Entre 5 et 20 Km/h : 30 points

Au-delà de 20Km/h : 60 points

En cas de récidive, une pénalité additionnelle allant de 200 points à la disqualification.

6.H – CONTRÔLES HORAIRES ET ORDRE DE DEPART

L'intervalle entre chaque équipe sera de 1 minute tout au long de l'épreuve, au départ de chaque étape.

L'ordre de départ de l'étape 1 sera donné en fonction des numéros. L'ordre de départ des jours suivants sera donné en fonction du classement de la veille.

Un contrôle horaire physique au départ de chaque étape – et d'autres contrôles horaires virtuels – serviront à vérifier que les équipes ont parcouru l'itinéraire proposé, et à déterminer les pénalités qui devront être appliquées à chaque équipe. Cet itinéraire doit être parcouru dans son intégralité dans les temps déterminés par le carnet de route. La vitesse moyenne des étapes sera établie de manière à parcourir les liaisons de manière sécurisante. Chaque jour, du CH départ de l'étape au départ de la première ZR les concurrents devront respecter le timing qui leur est assigné. Pour les autres liaisons et ZR, l'ordre de passage aux départs est libre mais doit se faire dans une minute pile et un seul concurrent à la fois.

6.H.1 – PENALITES AUX CONTROLES HORAIRES

Aux contrôles horaires physiques, il y aura un commissaire, qui attestera de l'heure de passage de chaque numéro, et l'enregistrera dans son carnet. Cette inscription sera sans appel. A l'équipe qui arrive en retard au contrôle horaire, le commissaire attribuera une nouvelle heure de départ, à partir de laquelle l'équipe devra faire ses calculs pour affronter la suite du parcours.

L'équipage doit attendre son heure idéale avant le panneau jaune. L'équipage n'encoure pas de pénalité s'il pointe dans la minute consacrée à son heure de pointage (ex : si son temps théorique est de 08h34, elle disposera de 60 secondes entre 08h34'00'' et 08h34'59'').

Toute différence entre l'heure réelle et l'heure idéale de pointage sera pénalisée à raison de 10 points par minute où fraction de minute de retard ou d'avance.

A la fin de chaque étape, seul le retard est pénalisé, à raison de 5 points par minutes ou fraction (le pointage en avance est autorisé).

6.H.2 – ANNULATION AUTOMATIQUE D'UN CONTRÔLE HORAIRE

Si au même contrôle 20 % des équipes sont pénalisées pour retard, ce contrôle sera automatiquement annulé.

6.I – AUTO-START LIBRE DANS LES ZONES DE REGULARITE (ZR)

Au départ de la 2ème ZR du jour et des suivantes, il n'y aura pas de Contrôle Horaire, les équipages partiront lorsqu'ils seront prêts à le faire, et qu'il n'y a pas de concurrent au point de départ. L'Auto-Start doit être effectué dans n'importe quelle minute, mais dans la seconde 00''.

6.J – ZONE DE REGULARITE (ZR)

6.G.1 – Toute équipe qui ne passe pas par une ZR (ou une partie de celle-ci) pourra continuer l'épreuve. Dans ce cas, une pénalité de 50 points sera attribuée pour chaque contrôle secret omis.

6.G.2 – Il est interdit de rouler dans le sens contraire à celui prévu dans le road-book.

6.K – CONTROLES SECRETS (CS)

6.K.1 – Tout au long du parcours, il y aura des contrôles secrets. Ceux-ci prendront les temps à la seconde, les pénalités seront d'un point pour chaque seconde, jusqu'à un maximum de 30 points pour le contrôle secret, à la fois en avance et en retard.

6.K.2 – Il est totalement interdit de s'arrêter dans les zones de régularité, sauf panne ou force majeure.

6.K.3 – Les contrôles secrets (CS) ne seront jamais situés dans le 1er Kilomètre après le départ, ni aux notes danger !,!!,!!! du road-book, pour permettre aux équipages de récupérer la moyenne sans mettre en péril la mécanique ou la circulation. Il n'y en aura pas non plus dans les sections avec des moyennes imposées inférieures à 20 km/h.

6.L – ASSISTANCE

Une équipe de mécanos locale fermera le parcours et vérifiera sommairement vos véhicules chaque soir. Dans le cas de réparations, celles-ci seront à vos frais et négociables directement avec cette même équipe.

Art. 7 – CLASSEMENTS

L'équipage qui cumulera le moins de points gagnera, après l'addition des pénalités. Chaque soir, il y aura un délai de 30 min, après la parution du classement officieux, pour d'éventuelles réclamations, par écrit, après quoi le classement sera officiel

Art. 8 – PANNEAU D'AFFICHAGE (WHATSAPP)

Le classement sera affiché au PC course et sera également disponible sur WhatsApp.

Un groupe WhatsApp sera créé pour l'évènement.

Art.9 – REMISE DES PRIX

Lieu : Résidence Sacha, Rue de la Jeunesse, AGADIR 80000

Trophées :

Général :

- les trois premiers classés
- 1er Duster 4x4
- 1er Duster 4x2

Particulier :

- 1er équipage entièrement féminin
- 1er équipage mixte
- 1er équipage entièrement marocain

Un trophée finisher sera également distribué à chaque concurrent ayant terminé l'épreuve.

Ce règlement est susceptible d'être adapté en fonction de l'évolution des évènements et ceci sous forme d'additifs.